

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 4 (1926)
Heft: 9

Artikel: Les champignons vénéneux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-935222>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

naue Beschreibung desselben, wenn möglich auch mit den mikroskopischen Merkmalen, beizugeben.

Jedoch auch diese Aufnahmen wären für unsere Zwecke vollständig wertlos, wenn sie nur irgendwo in einem Album oder einer Schublade verschwinden würden. Gut gelungene Aufnahmen bitte man daher, dem Schweiz. Verein für Pilzkunde, zu Händen einer Lehrmittelsammlung, zur Verfügung zu stellen, wenn irgendwie möglich unentgeltlich.

Da diese Aufnahmen einem grösseren Interessenkreis nur dann bequem zugänglich gemacht werden können, wenn diese als Lichtbilder verarbeitet werden, so ist ein einheitliches Format Bedingung. Als günstiges Aufnahmeplattenformat kommt 9×12 cm in Betracht. Als genanntes Lichtbildformat ist das Format $8,5 \times 10$ angenommen worden und soll dasselbe nur horizontal verwendet werden. Da der Umrandung wegen und dem Schriftfeld auch dieser Raum nicht voll ausgenützt werden soll, darf das eigentliche Bildfeld $6,5 \times 8,8$ cm nicht überschreiten. Auf die Lehrmittelsammlung und die Lichtbilder, spez. die Aufmachung derselben werde ich später zurückkommen.

Die photographische Kamera wird in

der Hand des eifrigen, tiefer schürfenden, Pilzfreundes ein stets dienstbereites Werkzeug sein, das vielseitig ausgenützt werden kann. Ausser den Aufnahmen in der freien Natur, am natürlichen Standorte, können solche, von nach Hause gebrachten Pilzen, die unabhängig von ihrem Standort photographiert werden, treten. Die Möglichkeit alle wesentlichen Merkmale zur Sicht zu bekommen, ist hier grösser, zudem stört die natürliche Staffage hier nicht. Nichts lenkt von der Hauptsache ab. Auch zur Reproduktion von Zeichnungen etc., sei es zur Clichéanfertigung oder für Lichtbilder, ist die photographische Kamera ein unentbehrliches Hilfsmittel.

Ich möchte es bei dieser kurzen Ergänzung zum Artikel von Schifferle genügen lassen, doch werde später auch hierauf noch zurückkommen.

Mögen recht bald die Bilder in dieser Zeitschrift davon zeugen, dass die Anregungen Schifferles nicht ins Wasser gefallen sind. Oder sollte es unter den Mitgliedern des Schweiz. Vereins für Pilzkunde keine Photoamateure geben? Nach den bisherigen Bildern in unserer Zeitschrift könnte man dies glauben.

Schreier.

Les champignons vénéneux.

Du Courrier, journal jurassien.

Excepté deux ou trois cas d'empoisonnement par les champignons, signalés en Suisse, nous pouvons confirmer que le consommateur devient prudent et méfiant, sans pour cela délaisser les nobles espèces qui lui fournissent des plats succulents et nourrissants, variant de goût et d'arôme selon les divers sujets récoltés.

La rareté des empoisonnements comparés à la consommation grandissante des champignons, est assurément le résultat heureux des divers moyens employés pour combattre les intoxications souvent funestes provenant de l'ignorance totale de l'amateur.

Ces moyens de combat sont la sévérité de la loi contre le colportage, les emplacements réservés aux vendeurs sur les places de marchés, sous le contrôle

d'inspecteurs, les ouvrages scientifiques et la publication par la voie des journaux de certains de ces ouvrages qui servent de traits d'union et de mise en garde.

Si les variétés comestibles et de qualité supérieure sont actuellement assez rares, les indigestes, les douteuses, les vénéneuses même les mortelles sont très répandues dans certaines forêts.

Les lactaires vénéneux de toutes espèces sont à profusion dans les forêts de conifères et les variétés des prés commencent à pousser. Ils sont reconnaissables au lait blanc jaunâtre, ocracé, qui s'écoule de leur chair lorsque celle-ci a été cassée ou blessée. Leurs couleur varie du blanc au jaunâtre et de l'ocracé ou grisâtre. Ils portent souvent une toison extérieure cotonneuse et laineuse.

Les russules, cassantes et à couleurs vives sont encore assez nombreuses. La plus répandue en ce moment, la russule émétique, se rencontre dans toutes les forêts. D'une hauteur de trois à dix centimètres de diamètre, elles ont un chapeau rouge, rouge vif, rose, violeté, bruni et parfois jaunâtre.

Le tricholome savonnier (*saponaceum*) considéré comme suspect par certains auteurs est nettement vénéneux dans nos contrées. Il se rencontre le plus souvent dans les bois de chêne, de hêtre et à la lisière de ces forêts. La forte odeur de savon qu'il dégage permet de le différencier assez facilement des tricholomes terreux et clitocybes nebuleux qui sont tous deux comestibles mais qui dégagent plutôt une odeur de farine.

L'amanite muscaria et l'amanite citrine, deux exemplaires de la série des champignons très vénéneux est encore assez répandue dans les forêts de la plaine et de la montagne.

L'amanite muscaria ou amanite tue-mouches, appelée vulgairement fausse-oronge, espèce très vénéneuse, se différencie de l'oronge comestible qui est complètement jaunâtre par son chapeau rouge feu recouvert d'écailles blanches (débris de la volve); son pied est blanc, sa collerette blanche et ses lamelles blanches. Cependant les écailles recouvrant le chapeau peuvent être lavés par la pluie et souvent faire complètement défaut. La couleur du chapeau peut aussi être jaune

orangé comme celui de l'orange comestible. Ce sont donc les lamelles, le pied et la collerette blanche qui permettent de distinguer la fausse oronge de la bonne.

La terrible amanite phalloïde qui occasionne la mort 90 fois sur cent est avec l'amanite citrine la plus vénéneuse de la série des champignons mortels.

L'amanite citrine ou ciguë, qui a eu sa percée quelque peu retardée par les nuits froides, se rencontre encore dans les forêts humides de chênes, hêtres, sapins ou de ces essences forestières mélangées.

La teinte du chapeau varie du blanc jaunâtre au jaune citron pâle; des écailles jaunâtres et quelquefois brunâtres en recouvrent la surface; les lamelles sont blanches ou légèrement jaunâtres de même que le pied de la collerette: base du pied bulbeux comme à toutes les amanites. Ce champignon, souvent presque complètement blanc, peut être confondu avec le psalliote jaunissant comestible, qui a toujours les lamelles rosées, grisâtres, brunâtres et noirâtres lorsqu'il devient vieux.

Méfiez-vous des champignons à volve et bulbeux à la base du pied. Quelques milligrammes de poison de l'amanite phalloïde et citrine suffisent souvent pour tuer un homme.

Il est bon de rappeler que les poisons des champignons ne noircissent pas l'argent et les oignons à la cuisson et que l'unique moyen de différencier les espèces comestibles des vénéneuses est d'apprendre à les connaître.

Verschiedenes.

Erfahrungsaustausch.

Im Herbst 1925 ereignete sich im ehemaligen Kriegsgebiet eine interessante Pilzvergiftung, die wir nicht unbesprochen vorbei gehen lassen sollten. Ich besitze noch die folgende Notiz: In einer Familie von Mann, Frau und Kindern, ist nach dem Genusse von sonst guten Speisepilzen eine Pilzvergiftung ausgebrochen. Mann und Frau sind verhältnismässig

schnell gestorben, die übrigen lagen am Berichtstage noch in bedenklichem Zustande darnieder.

Der Arzt konstatierte, dass die sonst geniessbaren Pilze in mit Giftgasen verunreinigtem Boden gewachsen und die noch zurück gebliebenen Gifte aufgenommen haben und infolgedessen die Vergiftung verursachten.